

PRÉSIDENCE  
DE LA  
RÉPUBLIQUE

---

*Service de presse*

**DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU RASSEMBLEMENT DES  
MAIRES DE FRANCE**

*Palais des Congrès – Mercredi 18 novembre 2015*

Monsieur le Président du Sénat,

Monsieur le Premier ministre,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président de l'Association des Maires de France.

Cher François BAROIN. Monsieur le Vice-président,

Cher André LAIGNEL,

Madame la Maire de Paris, ville martyre, mais ville lumière, nous sommes à vos côtés.

Mesdames et Messieurs les Maires, à travers vous, c'est la France qui est rassemblée, soudée dans l'épreuve, unie dans la même résolution, être capable de faire face aux circonstances, elles sont aujourd'hui exceptionnelles. Au moment où je m'exprime devant vous, une opération policière particulièrement périlleuse et lourde vient de s'achever. Elle visait à neutraliser cette nuit des terroristes logés à Saint-Denis, qui sont en lien avec les auteurs des attentats et des crimes odieux de vendredi soir.

Deux de ces terroristes sont morts dans l'assaut. Et il y a eu des interpellations. J'imagine l'angoisse qui a saisi au petit matin les habitants de Saint-Denis, et je salue leur sang-froid. Je veux également dire toute ma solidarité à l'égard du maire de Saint-Denis, qui avait déjà connu l'attentat près du Stade de France vendredi, et qui, une fois encore, était là, auprès des forces de l'ordre au moment où l'assaut a été donné.

Je veux enfin exprimer toute notre gratitude, notre admiration à l'égard des forces de l'ordre, des policiers, qui ont lancé l'opération. Ils connaissaient le danger, ils sous-estimaient sans doute encore la violence qu'ils allaient rencontrer, et ils ont été jusqu'au bout de leur mission. Plusieurs ont été blessés, et je pense aussi à ces policiers, les mêmes et d'autres, qui sont allés au Bataclan, dans des conditions terrifiantes, pour aller chercher les terroristes, et là encore, les neutraliser.

Mesdames et Messieurs, les Maires, la France est fière de disposer de forces de cette qualité pour protéger nos concitoyens. Ces actions nous confirment une fois encore que nous sommes dans la guerre, une guerre contre un terrorisme qui lui-même a décidé de nous mener la guerre, c'est l'organisation djihadiste Daesh. Elle dispose d'une armée, de ressources financières, pétrolières, elle occupe un territoire. Elle a des complicités en Europe et dans notre propre pays avec des jeunes islamistes radicalisés.

Elle commet des massacres là-bas et veut tuer ici, elle a tué. Au cours de la nuit du 13 novembre, au moins 129 personnes ont perdu la vie. Nous pensons à elles, à ces femmes, à ces hommes qui ont été lâchement assassinés, blessés, traumatisés. Nous pensons à leurs familles, plongées dans un indicible chagrin. Ces attentats ont ensanglanté Paris et sa banlieue. Mais ils concernent tous les Français, où qu'ils vivent sur le territoire. Parce que c'est le pays tout entier qui a été attaqué, en raison de ce qu'il représente, des valeurs qu'il porte, du combat qu'il mène pour éradiquer le terrorisme, et tout simplement pour ce que nous sommes.

Ce qu'ont voulu viser les terroristes, c'est l'idée même de la France, ce qu'elle représente, ce qu'elle est au travers des générations successives, de la liberté qu'elle proclame, des droits universels qu'elle défend, voilà ce qui a été attaqué dans la nuit du 13 novembre. Parce que ces barbares, dans leur violence aveugle, ont visé le peuple français dans sa diversité, sans considération d'origine, de parcours, de couleur ou de religion. C'est la jeunesse de France qui était la cible, parce qu'elle représente la vitalité, la générosité, la liberté, tout simplement la vie.

L'émotion est immense. La colère l'est tout autant. Chacune, chacun d'entre nous éprouve un sentiment intense de compassion pour les victimes des attentats, et en même temps, une exigence d'action pour voir mis hors d'état de nuire les auteurs et les commanditaires de ces crimes. Le dessein des terroristes est de plonger notre pays dans l'effroi et dans la division. Nous devons donc veiller à préserver, au sein de chaque commune de France, l'unité qui fait notre force et le sang froid qui fait notre dignité.

Vous êtes des élus de la République, vous représentez la diversité de nos territoires, mais également la multiplicité des sensibilités de notre pays. Mais face à la menace terroriste, il n'y a pas de différences entre les territoires, il n'y a plus de clivages partisans qui tiennent, il n'y a plus que des femmes et des hommes de devoir, des élus du suffrage universel conscients de leurs responsabilités dans la République.

Et je sais que vous avez à cœur de faire prévaloir cette démarche et cette volonté. J'ai exposé lundi, devant le Parlement, réuni en Congrès, les réponses que j'entendais apporter pour lutter contre le groupe terroriste qui nous a agressés. D'abord, au plan international, les opérations en Syrie ont été intensifiées, le porte-avion Charles De Gaulle vient d'appareiller, il nous permettra en Méditerranée orientale de multiplier par trois notre capacité à mener des frappes.

J'ai appelé la communauté internationale à prendre sa part à ce qui ne pourra être qu'une œuvre commune : anéantir Daesh. Je me rendrai mardi prochain à Washington et jeudi prochain à Moscou, pour évoquer avec Barack OBAMA, puis, avec Vladimir POUTINE, la nécessaire coordination de nos actions, pour travailler de manière décisive, dans les meilleurs délais, pour atteindre cet objectif. Nous devons former une large coalition, une coalition pour porter des coups décisifs, mais sur Daesh, parce que c'est Daesh qui est en cause.

Nous devons le faire avec l'esprit, là encore, de rassemblement de la communauté internationale. Je sais bien que tous les pays n'ont pas les mêmes intérêts, n'ont pas les mêmes conceptions, n'ont pas nécessairement même les mêmes alliés, mais ce qui est en cause, c'est de mettre un terme, d'anéantir une armée qui menace le monde entier, et pas simplement certains pays par rapport à d'autres. Alors, cette mission, je la mènerai, et la France aura, par son armée, à jouer un rôle majeur dans la résolution de ce conflit, au plan militaire, mais également par sa diplomatie, au plan politique.

Au niveau de notre pays, j'ai décidé, dès la nuit du drame, de la tragédie, le rétablissement du contrôle aux frontières, dans le respect, d'ailleurs, de nos engagements européens. J'ai décrété l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire, je l'ai élargi, sur proposition du Premier ministre, aux départements d'Outre-mer, pour que l'état d'urgence puisse valoir partout où il y a une menace. Un projet de loi sera présenté devant le Parlement ce soir, permettant la prolongation pendant trois mois de l'Etat d'urgence, ce texte clarifiera également et précisera cette procédure exceptionnelle.

L'état d'urgence, c'est vrai, justifie certaines restrictions temporaires aux libertés, mais y recourir c'est nous donner tous les moyens de les rétablir ces libertés, pleinement. Des perquisitions administratives sont donc conduites, et des assignations à résidence prononcées. Ces mesures poursuivent des objectifs clairs, identifier les éventuels complices, démanteler les réseaux, isoler les éléments radicalisés, porter un coup d'arrêt aux trafics en tout genre qui pourraient fournir aux terroristes la logistique et l'argent nécessaire à leurs crimes odieux. Voilà ce qui relève de l'urgence.

Mais nous devons aller au-delà. Cette guerre elle a en fait commencé depuis plusieurs années, et il nous faudra encore du temps pour en venir à bout, et donc nous armer de patience et de dureté. J'ai donc pris les décisions nécessaires pour donner au pays les moyens de mener lucidement ce combat dans le respect de l'état de droit et des conventions internationales.

Notre arsenal administratif et judiciaire a été considérablement renforcé depuis 2012, deux lois antiterroristes ont été votées, une loi sur le renseignement, mais nous avons encore à tirer les enseignements que nous fournit l'activité quotidienne des services, et faciliter le travail de l'autorité judiciaire, améliorer l'efficacité de nos policiers et de nos gendarmes, créer de nouveaux outils pour qu'aucune situation à risque ne soit laissée sans réponse.

J'ai également, après réflexion, proposé une révision de la Constitution, on ne change pas un texte fondamental sans qu'il y ait des raisons et des justifications. Nous devons disposer d'un cadre juridique robuste pour faire face à des circonstances exceptionnelles qui n'appellent ni la mise en œuvre de l'état de siège, qui est le transfert de pouvoirs civils à l'autorité militaire, ni l'application des pleins pouvoirs au titre de l'article 16, pour étudier toutes les propositions, parce que dans cet esprit d'unité je n'en n'ai a priori récusée aucune, même si je sais que certaines sont contraires à nos conventions internationales et à nos engagements européens. Et j'ai voulu, avec le Premier ministre, que le Conseil d'Etat puisse être saisi et nous donner toutes les réponses qui peuvent être utiles pour agir. Le gouvernement travaillera en étroite concertation avec le Parlement, et j'y veillerai, avec le Premier ministre.

Enfin, j'ai décidé d'amplifier l'effort de recrutement pour les forces de sécurité, la justice, les douanes, plus de 8000 postes seront créés dans ces administrations civiles, et plus aucun poste ne sera supprimé dans les armées. Cela veut dire concrètement davantage de policiers, de

gendarmes, déployés dans les communes de France, avec des personnels mieux équipés et mieux armés.

Il y aura aussi, sûrement, et le président BAROIN m'en a fait la proposition, à réfléchir sur ce que nous pouvons faire avec les collectivités locales pour assurer la vigilance. Et l'Etat, qui a, vous le savez, des engagements européens, et qui entend les respecter, autant qu'il est possible, doit également pouvoir assurer sa sécurité.

Dans cette perspective, qui va être longue, je veux que toute la puissance de l'Etat soit mise au service de la sécurité de nos concitoyens, mais je sais également pouvoir compter sur votre concours et sur celui des 3900 polices municipales de France, je tiens à saluer le rôle qu'elles jouent, complémentaire, de celui de la Police nationale et de la gendarmerie. Je sais qu'elles sont exposées également au risque, je n'oublie pas la mort de Clarissa JEAN-PHILIPPE, cette jeune policière municipale lâchement abattue à Montrouge le 8 janvier dernier. Le gouvernement entend donc vous aider à mieux protéger nos compatriotes mais également à mieux protéger nos policiers municipaux en finançant leur équipement et en apportant aux maires qui le souhaitent les armes qui seront prélevées sur les stocks de la Police nationale. Les contrats locaux de sécurité seront également renforcés par des moyens supplémentaires pour que nous puissions agir dans le même esprit et avec la même force.

J'attache une grande importance à la participation des maires de France aux actions que nous allons engager, notamment dans le cadre de l'état d'urgence. Je pense par exemple à l'interdiction de circulation des personnes et des véhicules dans des lieux donnés, seuls les maires peuvent nous donner ces précisions. Je pense également à la protection des bâtiments publics ou des édifices privés qui pourraient constituer des cibles potentielles pour les terroristes, là encore nous avons besoin de votre concours. C'est dans cet esprit que le ministre de l'Intérieur a demandé aux préfets d'organiser dans tous les départements des réunions avec les maires afin de les informer de façon précise sur l'état de la menace terroriste, sur la présence des individus dangereux, et sur les mesures de sécurité que l'Etat est amené à prendre.

Je sais aussi que les maires et leurs équipes, dans certaines villes, sont également impliqués dans les dispositifs mis en place dans les zones de sécurité prioritaires, eh bien là encore nous pourrions agir pour lutter encore davantage contre les trafics dans certains quartiers, avec des moyens appropriés.

Vous êtes également partie prenante des cellules de suivi et de prévention de la radicalisation, qui ont été créées par l'Etat dans chaque département, il s'agit là d'une mission essentielle, et on en voit aujourd'hui, hélas, la pertinence, pour éviter que de jeunes Français ne deviennent un danger pour eux-mêmes, mais surtout pour le pays où ils ont grandi, et auquel ils appartiennent. Tous les jours, mesdames messieurs les maires, vous vous battez pour que nos différences ne deviennent pas des divergences et des séparations. Par la terreur Daesh veut instiller, par ses propres tueries, le poison de la suspicion, de la stigmatisation, de la division, ne cédon pas aux tentations de repli.

Ne cédon pas non plus à la peur, aux excès, et à la surenchère. Notre cohésion sociale est la meilleure réponse et notre union nationale en est l'expression. Nous devons être implacables contre toutes formes de haine. Aucun acte xénophobe, antisémite, antimusulman, ne doit être toléré, et si certains individus se livrent à l'apologie du terrorisme dans certains lieux, dans

des associations, dans des groupements de fait, le projet de loi présenté ce matin en conseil des ministres prévoit qu'ils pourront être dissous. Ils le seront immédiatement.

J'en appelle aussi à votre vigilance, parce que vous, les maires de France, vous connaissez mieux que personne votre territoire, votre population. Vous avez exprimé, Monsieur le Président, une position de principe et elle vous honore, qui est, même dans cette circonstance, de parler des réfugiés.

Certains ont voulu établir un lien entre l'afflux de réfugiés venus du Moyen-Orient et la menace terroriste. La vérité est que ce lien existe, parce que les habitants des zones d'Irak et de Syrie qui fuient, parce qu'ils sont martyrisés par ceux-là même qui nous attaquent aujourd'hui. Dans leur très grande majorité, ces réfugiés s'orientent vers l'Allemagne, l'Europe du Nord et le Royaume-Uni. La France, souverainement, a accepté de prendre sa part à la solidarité à l'égard de ces réfugiés et à l'égard de l'Europe. Trente mille seront accueillis au cours des deux prochaines années.

J'ai souhaité que cette politique soit conduite en étroite coopération avec les maires. Le ministre de l'Intérieur a réuni ceux qui voulaient s'engager dans cet accueil, c'était le 12 septembre dernier. Je relève que vous avez été nombreux à avoir répondu présent et que certains aujourd'hui même accueillent des migrants venant de Calais. Je tiens ici à vous en exprimer ma gratitude. Le gouvernement, pour vous aider, mettra en place un dispositif de soutien aux communes qui auront créé ces places d'hébergement.

Cependant, notre devoir d'humanité à l'égard des réfugiés va de paire avec le devoir de protection des Français. Je connais les inquiétudes, parfois avivées par certains, que les événements tragiques de ces derniers jours ont pu susciter. Aussi, là encore la France doit répondre. Elle est aux côtés des pays où se trouvent les réfugiés et notamment je pense à la Turquie, à la Jordanie, au Liban. Elle doit aussi vérifier avant que des personnes rentrent sur le territoire européen, et a fortiori viennent sur le territoire français, qu'il n'y a aucun risque pour notre pays. Nous aurons donc à faire les vérifications nécessaires avant d'accepter des réfugiés sur notre sol. C'est ce que nous avons fait et c'est ce que nous continuerons à faire.

De la même manière, la réforme portant sur le droit d'asile permet de refuser ou de retirer la qualité de réfugié à toute personne dont la présence en France constituerait une menace. C'est ainsi que nous assurerons la sécurité des Français avec un contrôle renforcé des frontières tout en restant fidèles à nos valeurs.

Mesdames et Messieurs les maires, je vous connais. Je sais que ce que vous faites chaque jour pour vos communes, pour la vie de vos concitoyens, pour leur bien-être, pour leur sécurité. Je sais quelle est votre conception de la République. Vous voulez que vos concitoyens fassent corps avec la Nation et vous voulez qu'ils partagent l'idéal républicain. Je vous connais. Je sais que vous êtes passionnément attachés à la laïcité. La République, c'est une société où chacun a le droit de croire ou de ne pas croire, où l'Etat ne reconnaît aucun culte mais permet à chacun de pratiquer le sien de façon paisible. La laïcité, ce sont des règles de droit qui valent pour les services publics, les écoles, les lieux de culte et qui protègent l'espace privé.

La laïcité, c'est une République qui fait sa place à tous, mais n'autorise rien qui puisse la menacer. C'est cette confiance dans nos principes communs, dans le projet et l'idéal que nous portons, au-delà de nos différences qui fait que nous sommes tous Français, et fiers d'être Français.

Les terroristes volent la vie des innocents, mais veulent aussi suspendre la nôtre, alors, je le dis fermement : la France restera un pays de liberté, de mouvement, de culture, un pays actif, vaillant, dynamique, qui ne cède jamais à la peur. La vie doit reprendre pleinement, et que serait notre pays sans ses terrasses de café, sans ses concerts, sans ses compétitions sportives, sans ses musées ? Que seraient nos villes sans le bruit de nos activités multiples ? Que seraient nos villages sans la fraternité de nos fêtes ?

Le monde qui nous a, une fois encore, témoigné de sa solidarité, pavaisé les plus grands monuments aux couleurs du drapeau français, le monde qui regarde la France parce que c'est toujours là qu'il y a plus de liberté qu'ailleurs, la France doit être toujours elle-même, notre devoir, c'est de continuer la vie, de permettre à que entreprises puissent travailler, que nos établissements culturels puissent ouvrir, que nos touristes puissent être accueillis, que les Français circulent, que les Français voyagent, que les Français soient confiants dans leur propre pays.

Notre devoir, c'est d'assurer la sécurité et de garantir la liberté, c'est de protéger et de poursuivre la vie, je sais pouvoir compter sur la mobilisation des maires de France, sur les 500.000 élus locaux, cette belle et grande avant-garde nationale. Je sais pouvoir compter sur l'union de toutes les forces de la Nation, pour que dans cette guerre, oui, dans cette guerre, vive la République et vive la France !